



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 53601

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences des blocages des universités sur la réputation des universités françaises. Alors que la loi n° 2007-119 du 10 août 2007 relative à la responsabilité des universités qui offre aux universités davantage d'autonomie et de possibilités financières s'inscrit dans une volonté européenne de donner aux universités tous les outils nécessaires pour être compétitifs au niveau mondial, ces blocages ternissent l'image de nos universités à l'étranger, image déjà dégradée par les performances mitigées dans le cadre du classement de Shanghai. Les universités enregistrent déjà, pour la prochaine année universitaire un recul sensible du nombre d'inscriptions, tant de la part d'étudiants français que de la part d'étudiants étrangers. Il lui demande de préciser les mesures qu'entend prendre le Gouvernement, au titre de l'année universitaire 2009-2010 pour restaurer la confiance envers les universités françaises.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53601

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6317

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)